

Pôle d'animation des territoires du CNIG

28 mars 2022

CRIG Occitanie : rôles et actions

Anne FROMAGE-MARIETTE, OPenIG

Marie TERRIER, Région Occitanie



Plan

A / CRIG, quesaco ?

B / Plan d'actions

A - Qu'est-ce que le CRIG ?

A / Le NOM AU NOM
D'origine ?

B / Un « machin »
administratif
de plus ?



C / Une SUPER
STRUCTURE
QU'ENFERME
LES AUTRES ?

D / UNE EXCLUSIVITE
EN OCCITANIE ?

A - Qui est le CRIG ?

- Plateforme associative
- 190 adhérents (public / privé)
- Mutualisation et structuration de l'info géographique
- Animation territoriale

OPenIG

- Réseau services Etat et opérateurs : Géo-Occitanie, IDG PICTO : partager et diffuser

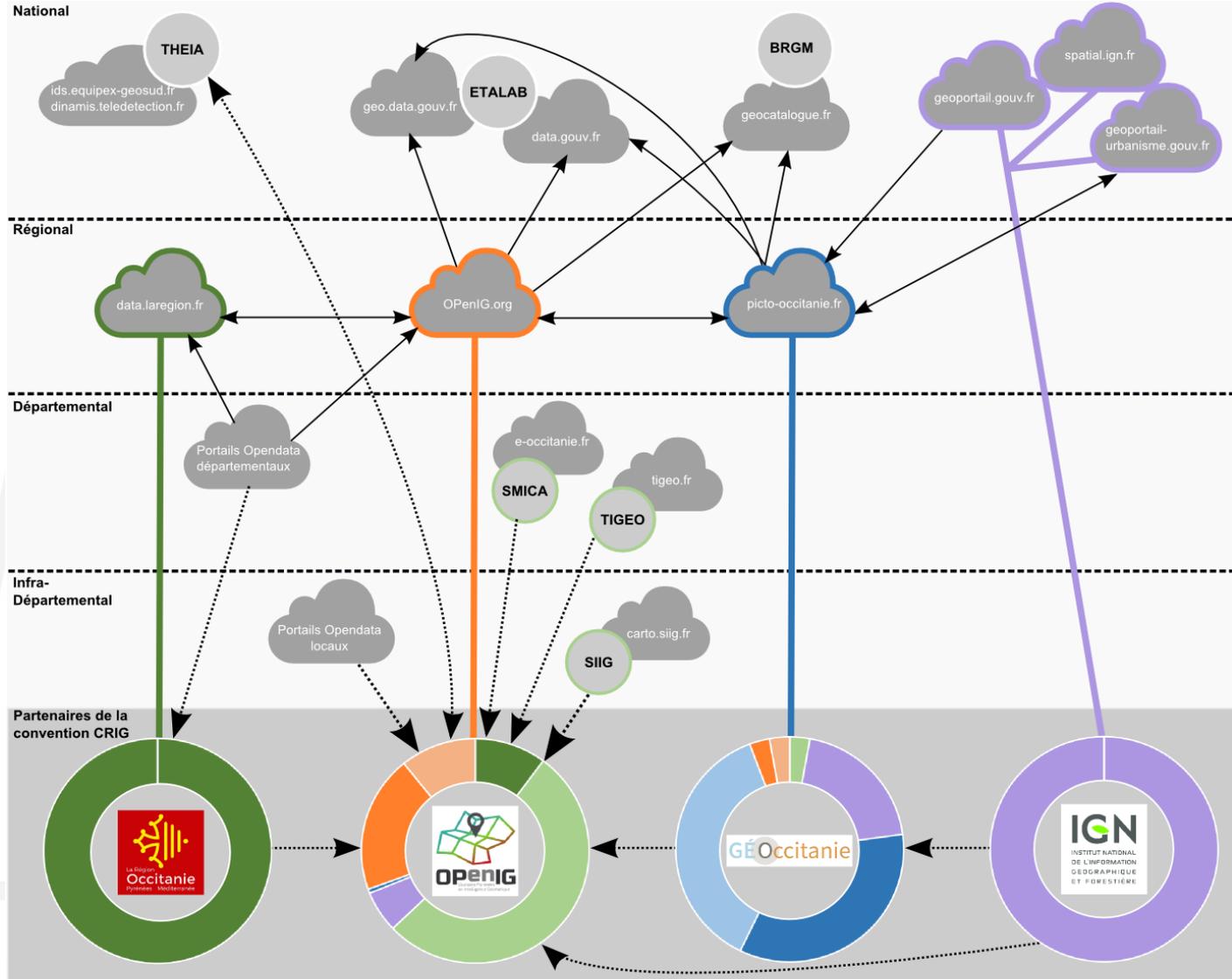
Préfecture de Région

Région Occitanie

IGN Occitanie

- Loi NOTRE : « Coordination... Plate-forme de services numériques... Données géo de référence »
- S'appuie sur OPenIG pour la mise en œuvre

- Projet d'établissement : collaboratif, participer à animation de communautés qui produisent ou diffusent donnée géo



Acteurs de l'Information Géographique

- Collectivités territoriales
- Etablissements publics locaux (EPCI / SDIS / Syndicats...)
- Etat - services déconcentrés régionaux
- Etat - services déconcentrés départementaux
- Etablissements publics nationaux
- Structures privées (Associations / GIE / Organismes consulaires...)
- Structures privées (Sociétés / Coopératives)

- Organisme porteur d'infrastructure de données
- Infrastructure de données
- Adhésion / partenariat
- Flux de données



A - Pourquoi le CRIG ?

Contexte Languedoc-Roussillon & Midi-Pyrénées post fusion des régions - 2017

Rapport parlementaire « données géographiques souveraines » - 2018

Existence de plusieurs **plateformes** régionales

Reco 14 : structurer un réseau homogène de conseils régionaux de l'IG, qui constitueraient le pendant institutionnel des infrastructures techniques que constituent les **plates-formes** régionales

Reco 15 : créer dans chaque région une plateforme unique d'IG commune à la région et l'Etat

COMPLEMENTARITE – SYNERGIE

Besoin de CLARIFICATION pour tous les acteurs + EFFICACITE nécessaire

A - Naissance du CRIG

COMPLEMENTARITE – SYNERGIE

Besoin de CLARIFICATION pour tous les acteurs + EFFICACITE nécessaire



Juin 2019 : convention CRIG Occitanie, pour 3 ans, renouvelable (*renouvelée !*)



ENTRE

Géo-Occitanie, le réseau des services de l'Etat et de ses opérateurs

Représenté par le SGAR, Nicolas HESSE

Le Conseil Régional Occitanie Pyrénées-Méditerranée

ayant son siège 22 boulevard du Maréchal Juin, à Toulouse
Représenté par sa Présidente, Carole DELGA

L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN-Délégation régionale Occitanie)

ayant son siège à PARC TECHNOLOGIQUE DU CANAL – 8 AVENUE DE L'EUROPE – BP 42116
– 31521 RAMONVILLE-SAINT-AGNE CEDEX
Représenté par son Directeur territorial Sud-Ouest, Guy FLAMENT

ET

OpenIG

Association, ayant son siège social 500 rue Jean-François Breton à Montpellier
Représentée par son Président Bertrand MONTHUBERT

D'autre part.



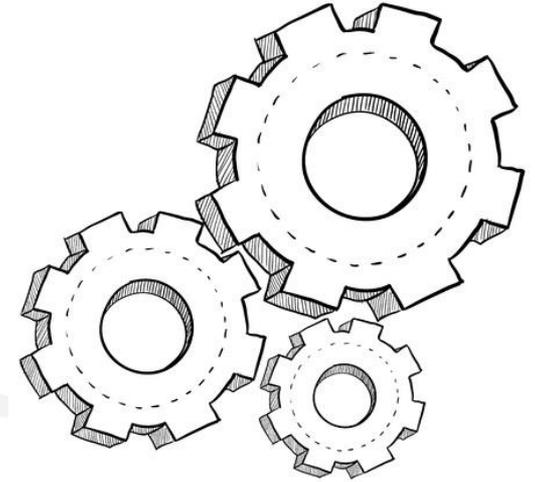
A - Rôles du CRIG

- ◆ **Copilotage** de la stratégie de l'info géo en Occitanie
- ◆ **Avis** sur les demandes de financement arrivant à l'un des 4 signataires
- ◆ Recueil et priorisation des **besoins**
- ◆ **Relais** auprès de chacune des communautés des 4 signataires
- ◆ **Echanges** d'informations pertinentes



A - Fonctionnement du CRIG

- ◆ Pas de moyens en propre
- ◆ Pas de « hiérarchie »
- ◆ OPenIG en assure logistique + secrétariat
- ◆ Réunions 1 à 3 fois/an
- ◆ Organisation **d'événements tout public** pour diffuser info / recueillir besoins
 - journée annuelle (2020 à Toulouse, 2021 à Montpellier)
 - webinaire Adresses
- ◆ **Plan annuel d'actions** communes



B – Plan d'actions 2022

◆ 11 + 2 + 1 actions :

- 3 sur de l'organisation (interopérabilité, CPER, organisation évt...)
- 5 sur des référentiels :
 - ❖ Orthophotographies
 - ❖ Occupation du sol
 - ❖ Etablissements Recevant du Public
 - ❖ Plan Corps de Rue Simplifié / LIDAR
 - ❖ Adresses
 - ❖ Forêts anciennes
- 2 + 1 sur des thématiques transversales
 - ❖ Traitement des images spatiales
 - ❖ Changement climatique
 - ❖ Jumeau numérique

B – Interopérabilité (1 sur 3)

Convention CRIG (*juin 2019*)

Article 3 – Vers une plateforme régionale

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la recommandation n°15 du rapport sur les données géographiques souveraines de la députée Faure-Muntian « *créer dans chaque région une plate-forme unique d'information géographique commune à la région et l'Etat* ».

Compte tenu de la sémantique précisée en préambule (différenciation entre « plateforme » et « infrastructure »), les infrastructures actuelles sont complémentaires et les parties s'efforcent de converger vers une plate-forme unique, sous l'égide du futur CRIG Occitanie.

Cahier des charges refonte IDG OPenIG (*automne 2019*)

Le portail d'OPenIG s'intègre dans un écosystème d'IDG au niveau local comme au niveau national.

A ce titre il est indispensable que son IDG soit en mesure de communiquer avec les IDG / IDO implantées sur le territoire de la région Occitanie : une interopérabilité est attendue avec les portails de diffusion de données de ses partenaires du CRIG Occitanie.

B – Interopérabilité (2 sur 2)



Accès rapides Adhésion Se Connecter

Association Groupes de travail Ressources

accessibilité

Rechercher

Accueil / Résultats de la recherche

Résultats de la recherche

Sources

- CKAN Extension Showcases
- OPenIG - Activités
- OPenIG
- OPenIG - Jeux de données
- picto-occitanie.fr
- data.laregion.fr

Types de ressource

- Actualités
- Groupes de travail
- Documents et liens
- Événements

- QML
- SHP
- SL3
- TIF
- WMS
- XLS
- XLSX
- ZIP



Nombre de résultats : 17

Agenda d'accessibilité programmée de Montpellier

Cette donnée renseigne les établissements recevant du public (ERP) ayant programmé une démarche de mise en accessibilité dans le cadre de l'agenda d'accessibilité programmé (ADAP).

L'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) permet à tout gestionnaire/propriétaire d'établissement recevant du public (ERP) de poursuivre ou de réaliser l'accessibilité de son établissement après le 1er janvier 2015.

En effet, le 1er janvier 2015 qui était la date limite pour rendre accessibles les commerces, les cabinets libéraux, les mairies, les écoles..., demeure.

Toutefois, l'élaboration d'un Agenda d'Accessibilité Programmée permet de se mettre en conformité et surtout d'ouvrir à tous son commerce, ses bureaux...

L'Agenda d'Accessibilité Programmée correspond à un engagement de réaliser des travaux dans un délai déterminé (jusqu'à 3 ans, sauf cas très particuliers), de les financer et de respecter les règles d

Source : data.laregion.fr

Accessibilité Erp Handicap Montpellier



DFCI - Tronçons de pistes catégorisées

La protection des forêts contre les incendies est une préoccupation majeure dans tout le bassin méditerranéen. Pour intervenir de façon optimale en cas d'incendie et protéger les biens des personnes et préserver les espaces naturels, un réseau de pistes DFCI a été défini sur le territoire. Ce réseau est établi en concertation avec le Service Départemental d'Incendie et de secours du Gard, le Département du Gard, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer et l'Office National des Forêts. Des travaux d'entretien et de création de pistes sont régulièrement engagés pour valider l'accessibilité de ces pistes aux services de protection civile.

Source : OPenIG - Jeux de données

aménagement du territoire environnement naturel forêt gard incendie

B – Référentiels : ex d'actions (1 sur 3)

◆ OCS :

- échanges entre acteurs de la région Occitanie et IGN national
- organisation (*puis mise en sommeil car prématuré – avant la loi Climat et Résilience –*) de 3 sous-GT « indicateurs » liés à OCS
- démarches régionales y faisant appel :
 - ❖ Centre de ressources FUTé (Foncier Urbanisme Territoire)
 - ❖ GT ZAN (Zéro Artificialisation Nette)

◆ PCRS :

- réunions de sensibilisation dans 9 départements sur 13
- PCRS images départementaux en cours d'élaboration (avec vols sous-traités par IGN) : Haute-Garonne et Aude



B – Référentiels : ex d'actions (2 sur 3)

◆ LIDAR :

- Enquête régionale sur les besoins en termes de LIDAR
- Inscription dans programme national

◆ Adresse :

- Définition d'une stratégie régionale (juin 2020)
- Webinaire tout public (février 2021)
- Modifications / clarifications importantes (été 2021)

B – Thématiques transversales

- ◆ Traitement des images spatiales : *faire lien entre outils et utilisateurs*
 - Organisation d'AppSpace 2020 à Montpellier (OPenIG)
 - Enquête et entretiens auprès des entreprises privées sur l'intérêt d'accéder à des images Spot 6-7 (hiver 2020-21)
 - Organisation d'un webinaire tout public sur les produits neige (Theia et Copernicus)
- ◆ Changement climatique : *actions en construction pour « collecter et diagnostiquer les bases de données existantes »*
- ◆ Jumeau numérique : « *répertorier les données géo utiles + préciser usages* »
 - projet de 3M retenu au niveau national, expérience élargie au sein d'OPenIG
 - suivi du projet AI4Geo
 - dossier FEDER déposé par IGO